

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le trente août deux mil vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur YAHIAOUI Romuald en salle du conseil municipal

Conseillers élus :	15
Conseillers en fonction :	15
Conseillers Présents :	09
Procurations	03

Absents : ZOLOTAREFF Céline, procuration à YAHIAOUI Romuald
AUBERTIN Frédéric, procuration à CARTIER Thierry
ISELER Isabelle, procuration à HEN Gérard
JORAND Christophe, DOLISY Karine, EGLOFF Patrick, excusés

Date de la convocation : 05 août 2024

Secrétaire de séance : HAVEN Barbara

Compte rendu général de la séance du 30 août 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ✓ approuve le compte-rendu du conseil municipal du 12 avril 2024 à l'unanimité
- ✓ approuve la décision modificative budgétaire suivante (régularisation d'encaissement de la subvention AMISSUR 2023)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses Chapitre 13 - C/1335 : + **15 000 €**

Recettes Chapitre 13 - C/1345 : + **15 000 €**

- ✓ autorise le Maire à procéder aux opérations de clôture du budget « LOTISSEMENT », à émettre les mandats et titres correspondants et à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès du SIE de METZ et du Service de Gestion Comptable de Saint-Avold
- ✓ autorise les travaux forestiers proposés (ouverture de cloisonnement et dégagement manuel pour la diversité et décide de mettre à la vente les grumes abattues au profit des habitants de la commune au prix de 55 € le m³ ; autorise la vente aux habitants hors commune en l'absence de candidatures suffisantes)
- autorise le Maire à signer l'avenant avec la sous-préfecture de FORBACH / BOULAY-MOSELLE pour valider le changement d'opérateur exploitant le dispositif de transmission des actes par voie électronique avec le protocole d'échange Ixchange (JVS Mairistem)

- ✓ autorise le maire à signer l'adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires 2025-2028 proposé par le Centre de Gestion de la Moselle

Assureur : **GENERALI VIE**

Courtier : **WTW**

Durée du contrat : 4 ans (date d'effet au 01/01/2025)

(contrat résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois)

- *Agents affiliés à la CNRACL*

GARANTIES ET FRANCHISES	TAUX
Tous les risques, avec une franchise de 30 jours sur l'ensemble des arrêts (sauf maternité sans franchise)	5,54 %

- *Agents titulaires ou stagiaires affiliés à l'IRCANTEC et agents contractuels de droit public affiliés à l'IRCANTEC*

GARANTIES ET FRANCHISES	TAUX
Tous les risques, avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire	1,45 %

Au(x) taux de l'assureur s'ajoute la contribution financière de 0,14 % pour la prestation d'administration du contrat par le Centre de Gestion. Ce taux s'applique annuellement à la masse salariale assurée par la collectivité.

- ✓ décide d'instaurer l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des immeubles situés dans les zones France Ruralités Revitalisation mentionnées aux II et III de l'article 44 quindecies A du code général des impôts et rattachés à un établissement remplissant les conditions pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévue à l'article 1466 G du code général des impôts.
- ✓ approuve les travaux de sécurisation des entrées situées sur la RD 674 vers GROSTENQUIN et RD 29 vers INSMING et le plan de financement ci-dessous,

PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET					
DEPENSES		RECETTES			Subventions acquises (A) / Sollicitées (S)
POSTES	MONTANT ESTIMATIF (en € HT)	NATURE	POURCENTAGE DE SUBVENTION	MONTANT (€)	
TRAVAUX DE SECURISATION	54 510,80 €	Subvention Etat DETR/DSIL	%		
		Subvention Conseil Régional	0,00%		
		Subvention CD 57 AMISSUR	27,5%	15 000,00 €	A
		Autres CASAS	18,35%	10 000,00 €	S
		Autofinancement	54,15%	29 510,80 €	
TOTAL	54 510,80 €			54 10,80 €	

et autorise M. le Maire à faire la demande de fonds de concours auprès de la CASAS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30 mn.

Pour extrait conforme
le 08/09/2024

Le Maire

M. YAHIAOUI Romuald